

## LA GUINÉE, UN PAYS EN PLEIN RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE ET ÉCONOMIQUE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Afrique de l'Ouest à Conakry et à Boffa (Guinée)

6 au 10 septembre 2016

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Afrique de l'Ouest s'est rendue en Guinée (Conakry) du 6 au 10 septembre 2016. Elle était composée du président du groupe, M. Jacques Legendre, de M. Jean-Yves Leconte, président délégué pour la Guinée et de M. Charles Revet, président délégué pour le Nigéria.

Au cours des quatre jours qu'ils ont passés en Guinée, les sénateurs ont été reçus par le Président de la République, M. Alpha Condé. Ils ont également rencontré le ministre de la Justice et le secrétaire général du ministère de la décentralisation.

À l'Assemblée nationale guinéenne, ils ont pu s'entretenir avec son Président et plusieurs présidents de commission, puis rencontrer les représentantes de l'association des femmes parlementaires de Guinée. Leurs échanges avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI) leur ont permis de faire le point sur la préparation des élections locales.



*Échange avec le groupe d'amitié et avec les femmes parlementaires*

Les sénateurs ont également visité les infrastructures du port de Conakry, la *blue zone* de Dixinn mise en place par le groupe Bolloré, et ont rencontré les représentants de la communauté d'affaires française installée en Guinée. Ils ont visité le centre culturel franco-guinéen, le lycée Albert Camus et ont échangé avec des Français résidant en Guinée.

Au cours de leur séjour, les sénateurs se sont intéressés au fonctionnement des institutions politiques guinéennes, aux suites de l'épidémie Ébola qui a durement frappé le pays, à la situation économique d'un pays qui retrouve progressivement le chemin de la croissance et aux multiples échanges entre la France et la Guinée, en particulier sous l'angle de la coopération décentralisée.



### **I. La démocratisation progressive des institutions d'un pays longtemps dirigé de façon autoritaire**

Depuis 2010, les différentes élections se sont déroulées dans le respect des règles démocratiques. Pour autant, seul un apaisement durable des tensions entre majorité présidentielle et opposition devrait permettre d'ancrer la démocratie dans le pays.

#### **A – Rappel historique**

À l'époque coloniale, la Guinée était considérée comme l'un des joyaux de l'Empire français du fait de ses ressources en eau et de la richesse de son sous-sol. Pourtant, la Guinée est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest, dont l'histoire politique depuis l'indépendance a été la plus tourmentée, ce qui explique qu'elle soit aujourd'hui l'un des plus pauvres.

Dès 1958, le choix du « non » des Guinéens au projet de Communauté défendu par le Général de Gaulle a entraîné une rupture brutale avec la France, alors que les autres pays de la sous-région ont pu accéder à l'indépendance de façon progressive et en conservant des liens importants avec notre pays.

Au régime autocratique mis en place par Sékou Touré de 1958 à 1984 a succédé celui de Lansana Conté qui, s'il a instauré le multipartisme en avril 1992, a pour l'essentiel poursuivi la pratique autoritaire du pouvoir mise en place par son prédécesseur. Son décès en décembre 2008 a marqué le début d'une période de troubles politiques, avec l'accession au pouvoir d'une junte militaire dirigée par le capitaine Moussa Dadis Camara, responsable le 28 septembre 2009 de la répression sanglante d'une manifestation pacifique au stade de Conakry qui a horrifié la communauté internationale.

## **B – Vers une consolidation de la démocratie**

Une transition démocratique a été engagée en janvier 2010 sous l'impulsion du général Sékouba Konaté. Celui-ci a organisé pour la première fois en Guinée une élection présidentielle véritablement démocratique, remportée en novembre 2010 par l'opposant historique de Lansana Comté, le Professeur Alpha Condé. Celui-ci a ensuite été réélu pour un second mandat dès le premier tour du scrutin présidentiel qui s'est tenu le 11 octobre 2015.



*Rencontre avec un représentant de l'opposition*

Depuis cette date, le président Condé a entretenu des relations parfois difficiles avec son opposition, dirigée par Cellou Dalein Diallo. Mais lors de leur séjour en Guinée, les sénateurs ont pu constater que la situation politique semblait en cours d'apaisement, les deux hommes ayant entrepris de se rencontrer plus régulièrement pour travailler de concert afin d'améliorer le sort de la Guinée.

Le prochain grand enjeu démocratique pour la Guinée sera la tenue des élections communales et communautaires, qui devraient avoir lieu au premier trimestre 2017. Les sénateurs ont pu longuement rencontrer les experts de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui sera chargée de l'organisation sur le terrain de ces élections et sera la garante de leur bonne tenue.

Enfin, une démocratie ne peut être solide si elle ne prend pas appui sur une société civile vivante et dynamique. À cet égard, les sénateurs ont pu constater la vitalité de la société civile guinéenne, et en particulier de sa jeunesse, qu'illustre tout particulièrement l'action menée par Sansi Kaba Diakité, le commissaire général de l'évènement « Conakry, capitale mondiale du livre » qui se tiendra dans la capitale guinéenne à partir d'avril 2017.

## **II. L'après-Ebola**

La France, très présente aux côtés de la Guinée pendant l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola, continue à l'accompagner dans la phase de reconstruction post-crise.

### **A – L'épidémie de fièvre Ebola**

En 2014 et en 2015, la Guinée a en effet été durement frappée par la maladie à virus Ebola, qui a touché au total 3 800 personnes et entraîné 2 536 décès. Le 10 juin 2016, l'organisation mondiale de la santé (OMS) a été en mesure de déclarer que l'épidémie était officiellement terminée.

Tout au long de l'épidémie, la France a joué un rôle majeur pour venir en aide au peuple guinéen, mobilisant plusieurs centaines de personnes pour lutter sans relâche contre Ebola, qu'il s'agisse de personnels soignants, d'agents de la sécurité civile ou bien encore de militaires. La Croix Rouge française, en particulier, a joué un rôle très important dans la résolution de la crise en prenant en charge les centres de traitement Ebola de Macenta et de Forécariah.

La France a également contribué à la résolution de la crise en apportant une aide financière à la Guinée et aux pays de la sous-région, puisque les quelque 158 millions d'euros qu'elle leur a accordés ont notamment permis de financer la formation et la protection des acteurs engagés dans la crise, la prise en charge médicale des populations confrontées à la maladie (centres de traitement des malades, laboratoires, centre de traitement des soignants) ou bien encore des plans de riposte dans les pays voisins.

## B – À l'heure de la relance post-Ebola

Pour la relance post-Ebola, la France mobilise actuellement plus de 150 millions d'euros, sous la forme de subventions et d'annulations de dettes.

Au cours de leur séjour en Guinée, les sénateurs ont rencontré des responsables du programme PostEboGui mené par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Inserm et qui vise à décrire les conséquences cliniques, immuno-virologiques, mais aussi psychologiques et anthropologiques de la maladie Ebola en suivant sur une durée de deux ans une cohorte de 1 000 personnes guéries de cette maladie. Ce programme vise à prévenir les contaminations secondaires (à l'origine de la brève flambée d'Ebola survenue en mars 2016) et à mieux prévenir les conséquences psychologiques et sociales de la maladie (discrimination, rejet familial, stress post-traumatique, etc.). À plus long terme, il s'agira également de favoriser l'accès aux soins des personnes guéries, de renforcer les compétences des professionnels de santé chargés de les accompagner et de développer les infrastructures de soins et de recherche guinéennes.

La délégation a pu également échanger avec des responsables du projet d'essai clinique international PREVAC (*Partnership for research on Ebola vaccination*) conduit par l'Inserm et par l'ONG Alima et qui vise à tester des vaccins contre la maladie dans deux régions de Guinée grâce à la participation de 1 500 volontaires pour une durée minimum de suivi à un an.

## III. Une situation économique encore fragile

La situation économique en Guinée s'améliore mais demeure fragile, en dépit de richesses naturelles importantes.

L'épidémie Ebola a en effet sévèrement pénalisé pendant deux ans l'économie guinéenne, qui était déjà l'une des plus pauvres du monde. Le chantier auquel font face aujourd'hui les autorités est immense : une pauvreté absolue qui touche 35 % de la population, des infrastructures routières très endommagées, une capitale « au bord de l'apoplexie », une corruption endémique... Si le FMI prévoit une croissance de 5,2 % en 2016, le potentiel de la Guinée apparaît encore bien supérieur.

De fait, la Guinée se singularise en Afrique de l'Ouest par les immenses richesses minières que recèle son sous-sol : en dépit de la chute des cours des minerais, le fer et la bauxite

restent les principaux atouts de l'économie guinéenne, ce dont témoigne notamment l'intérêt de nombreuses compagnies minières étrangères pour le gisement de fer de Simandou. L'enjeu est de permettre leur extraction tout en garantissant que celle-ci bénéficiera aux populations locales et n'entraînera pas de dégradations irréversibles de l'environnement.

La population guinéenne attend également de ses autorités des approvisionnements énergétiques plus réguliers et la fin des coupures de courant qui nuisent gravement à l'activité économique. L'inauguration du grand barrage de Kaléta en septembre 2015 a permis d'améliorer la situation. La construction de celui de Souapiti, actuellement en cours, devrait diminuer la dépendance énergétique du pays.

En visitant le port de Conakry, géré par l'entreprise française Bolloré Africa Logistics et en évoquant le climat des affaires avec les Français de Guinée, les sénateurs ont pu constater que l'amélioration de la situation économique du pays se traduisait par le retour des investisseurs internationaux, dont l'ouverture de plusieurs nouveaux hôtels dans la capitale constitue le symptôme. Toutefois, ce mouvement, pour être consolidé, devra être accompagné d'une diminution sensible de la corruption afin de permettre au pays d'améliorer son rang au classement *Doing business* de la Banque mondiale (il n'est actuellement que 163<sup>e</sup> sur 190).

Enfin, comme partout en Afrique de l'Ouest, la Guinée compte une jeunesse nombreuse et de plus en plus éduquée, qui aspire à trouver des emplois de qualité, alors que l'économie est encore pénalisée par son caractère informel et une bureaucratie pesante et ne pourra peut-être pas, avant une bonne dizaine d'années, offrir à ces jeunes les fonctions auxquelles ils aspirent.



Visite de la Bluezone de Dixinn et de l'incubateur Saboutech à Conakry

C'est pourquoi l'action engagée par le groupe Bolloré à Conakry visant à encourager les jeunes Guinéens à créer des entreprises mérite d'être saluée. En visitant la *bluezone* de

Dixinn et son incubateur Saboutech, les sénateurs ont pu constater que de jeunes entrepreneurs s'approprièrent les outils mis à leur disposition, en particulier les moyens informatiques et numériques, pour créer des *start-up* prometteuses.

#### **IV. La présence multiforme de la communauté française**

Lors de leur séjour en Guinée, les sénateurs ont passé une journée auprès des représentants de « Charente-Maritime coopération », le programme de coopération décentralisée mis en place par le département de la Charente-Maritime en 1992 et qui accompagne les collectivités de la préfecture de Boffa en Basse-Guinée.



La délégation à la mairie de Boffa

L'équipe jeune et dynamique qui porte actuellement le projet leur a fait visiter les installations qu'elle a mises en place au cours

des dernières années, et en particulier des installations de production de sel par le solaire ainsi qu'une gare routière « flambant neuve ». Ce programme, qui bénéficie d'un budget d'environ 2 millions d'euros sur la période 2015-2018, comporte également un appui aux collectivités locales pour la formation de leurs élus et de leurs fonctionnaires, un soutien à la gestion communale du service public de l'eau et une aide à la création de mini-entreprises.

Les sénateurs ont également constaté la vigueur des échanges culturels entre la France et la Guinée, entretenue par le centre culturel franco-guinéen et par les nombreux ateliers organisés par Campus France à destination des étudiants guinéens et des anciens élèves guinéens des universités françaises.

Enfin, les sénateurs ont rencontré la communauté française de Guinée et visité le lycée Albert Camus, qui fait actuellement l'objet d'un projet d'extension. A l'écoute des attentes des enseignants, ils se sont engagés à relayer leurs demandes auprès de leurs interlocuteurs guinéens et français.

\*

S'appuyant sur des relations historiques fortes, la mission a permis des échanges fructueux avec les pouvoirs publics guinéens, en particulier avec les représentants de l'Assemblée nationale. Elle a aussi permis aux sénateurs de rappeler les valeurs démocratiques et de la francophonie que la France et la Guinée ont en partage. Bien qu'ayant beaucoup souffert, la Guinée connaît aujourd'hui un puissant renouveau démocratique et économique.

#### Composition de la délégation



**M. Jacques LEGENDRE**

Président du groupe  
Sénateur du Nord

(Les Républicains)



**M. Jean-Yves LECONTE**

Président délégué pour la Guinée  
Sénateur représentant les Français  
établis hors de France  
(Socialiste et républicain)



**M. Charles REVET**

Président délégué pour le Nigéria  
Sénateur de Seine-Maritime

(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_573.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html)